

privind participarea la prima parte a Sesiunii ordinare a Adunării

APROBAT

Parlamentare a Consiliului Europei

(Strasbourg, 22-26 ianuarie 2007)

În sedința Biroului permanent al
Camerei Deputaților
din data de 19.02.2007

Nr. 137

În perioada 22 – 26 ianuarie 2007, la Strasbourg, s-a desfășurat, prima parte a Sesiunii ordinare a Adunării Parlamentare a Consiliului Europei din acest an.

I. Prima zi a Sesiunii a debutat, conform tradiției, prin alegerea președintelui și a vicepreședinților Adunării, precum și a Birourilor comisiilor de specialitate. **Parlamentarul olandez René van der Linden a fost reales în funcția de președinte al A.P.C.E.** pentru al treilea mandat de un an, iar **deputatul român Cezar Florin Preda (PD) a fost reales vicepreședinte al Adunării și a fost ales în funcția de vicepreședinte al Comisiei pentru probleme sociale, sănătate și familie.** Doamna deputată **Minodora Cliveti (PSD) a fost aleasă membră a Biroului Grupului Socialist din cadrul A.P.C.E. și președintă a Sub-comisiei pentru refugiați din cadrul Comisiei pentru migrații, refugiați și demografie.**

În discursul inaugural, președintele Adunării, domnul Réne van der Linden și-a exprimat îngrijorarea față de **posibilitatea dublării atribuțiilor instituțiilor Consiliului Europei cu cele ale Agenției Europene pentru Drepturile Fundamentale ale Omului** și și-a exprimat speranța că Uniunea Europeană își va ține promisiunea de a trata problema drepturilor omului cu instrumentele specifice Consiliului Europei. Abordând problema Turciei, președintele A.P.C.E. a subliniat „rolul fundamental” al acestei țări pentru viitorul Europei și a calificat

orice încercare de a obstrucționa aderarea sa la Uniunea Europeană ca denotând o viziune „limitată” și „contraproductivă”. Privitor la bugetul anual al Consiliului Europei, președintele A.P.C.E. a afirmat că acesta a fost adoptat cu mari dificultăți, provocate preponderent de „atitudinea îngustă și prea puțin ajutătoare a anumitor mari plătitori” și a apreciat că „mai devreme sau mai târziu, aceasta va provoca o scădere vizibilă în eficiența și impactul pe care îl are Consiliul Europei ”. Printre prioritățile A.P.C.E. pentru anul 2007, președintele Réne van der Linden a amintit de **organizarea primei „dezbateri anuale privind starea drepturilor omului, a democrației și a Europei” ce va avea loc în luna aprilie** și va conduce la prezentarea Consiliul Europei într-o lumină nouă creând, totodată, premisa pentru desfășurarea unor activități și organizarea unor dezbateri în parlamentele naționale pe teme privind combaterea violenței în viața de zi cu zi, a rasismului și a xenofobiei.

Lucrările plenului A.P.C.E. au continuat cu dezbateră și adoptarea **raportului domnului deputat Cezar Florin Preda, privind activitatea Biroului și Comisiei Permanente ale A.P.C.E.**

II. Între personalitățile ce au luat cuvântul în plenul A.P.C.E., cu prilejul acestei sesiuni, s-au numărat: **Patriarhul Ecumenic Bartolomeu I, Prințesa Caroline de Hanover, președinta Asociației mondiale a prietenilor copiilor, domnul Guz Verhofstadt, Primul Ministru al Belgiei, domnul Kostas Karamanlis, Primul Ministru al Greciei, domnul Martti Ahtisaari, mediatorul ONU pentru Kosovo, etc.**

Adresându-se parlamentarilor prezenți la sesiunea A.P.C.E., **Patriarhul Ecumenic Bartolomeu I a afirmat că „Biserica se bazează pe sprijinul Consiliului Europei pentru promovarea dialogului inter-religios și respectării drepturilor omului la nivel mondial: „Misiunile noastre au scopuri comune, servim principii și valori comune” a subliniat**

Patriarhul, adăugând însă că „ar fi nefericit dacă rolul Bisericii ar fi considerat numai ca cel de gardian al unui muzeu”.

III. În cea de a doua zi a sesiunii, **UNICEF și Consiliul Europei au semnat o Declarație Comună privind consolidarea parteneriatului legat de îmbunătățirea vieții copiilor, cu ocazia dezbaterii raportului parlamentarului Jean Charles Gardetto, privind „Combaterea tuturor formelor de violență asupra copiilor”, la care au participat Prințesa Caroline de Hanover, președinta Asociației mondiale a prietenilor copiilor și doamna Ann M. Veneman, director executiv al UNICEF.**

IV. Adunarea Parlamentară a dezbătut o serie de rapoarte și a adoptat un set de recomandări venite din partea membrilor delegațiilor parlamentare ale țărilor membre.

Printre numeroasele teme de dezbatere prezente pe agenda de lucru a acestei sesiuni s-au aflat:

- **Pericolul utilizării rezervelor energetice drept un instrument de presiune politică;**
- **Amenințări la adresa vieții și libertății de exprimare a jurnaliștilor - dezbateri în procedură de urgență;**
- **Situația curentă din Kosovo;**
- **Necesitatea urgentării ratificării de către Rusia a Protocolului 14 din Convenția Europeană a Drepturilor Omului ;**
- **Copiii victime: eradicarea tuturor formelor de violență, exploatare și abuz;**
- **Un viitor pentru copiii și orfanii infectați cu HIV;**
- **Codul bunelor practici ale partidelor politice;**
- **Respectarea obligațiilor și angajamentelor asumate de Armenia;**

Vom detalia, în continuare, o parte din temele de dezbatere mai semnificative:

Pericolul utilizării rezervelor energetice drept un instrument de presiune politică

Raportul elaborat de parlamentarul estonian Marko Mihkelson atrage atenția faptului că dependența de importurile de energie se ridică la aproape 50% în Uniunea Europeană, așteptându-se în viitorul nu foarte îndepărtat o creștere de până la 94% pentru petrol și de până la 84% pentru gazele naturale. Observând faptul că în sectorul energetic prețurile nu se bazează pe principiile economiei de piață, raportorul semnalează necesitatea înlăturării considerentelor politice ce guvernează regulile tranzitul energetic. Se recomandă folosirea unui dialog consolidat cu scopul de a stabili o politică energetică transparentă și corectă în Europa, susținându-se necesitatea statornicirii unor relații economice în sectorul energetic între principalul exportator (Federația Rusă) și alte țări europene care depind de rezervele rusești.

Situația curentă din Kosovo

Raportul privind situația curentă din Kosovo, elaborat de britanicul Lord Russell-Johnston, a fost dezbătut și aprobat **fără paragraful prin care se recomanda independența provinciei ca soluție viabilă pentru stabilitatea din regiune.**

Prezent la dezbateri, domnul Martti Ahtisaari, mediatorul ONU pentru Kosovo s-a adresat plenului Adunării afirmând că principalul scop urmărit prin propunerile sale viitoare cu privire la statutul provinciei este de a instaura coexistența pașnică în rândul tuturor comunităților și de a asigura, în special minorităților, un trai decent, sigur și în condiții viabile din punct de vedere economic.

Amenințări la adresa vieții și libertății de exprimare a jurnaliștilor - dezbatere în procedură de urgență

În deschiderea raportului privind amenințările la adresa vieții și libertății de exprimare a jurnaliștilor, elaborat de parlamentarul britanic Andrew McIntosh, se subliniază că « acolo unde ziariștii trebuie să se teamă pentru siguranța lor, democrația este pusă la încercare », A.P.C.E. manifestându-și îngrijorarea față de numeroasele atacuri și amenințări la adresa vieții și a libertății de exprimare a jurnaliștilor din Europa și condamnând ferm asasinarea ziaristului turc de origine armeană Hrant Dink și a ziaristei ruse Anna Politkovskaia, precum și atacurile brutale asupra unor ziariști din Republica Moldova.

A.P.C.E. recomandă Comitetului de Miniștri să condamne atacurile asupra jurnaliștilor și să stabilească un mecanism de identificare și analiză a unor astfel de atacuri și a altor încălcări flagrante ale libertății presei în Europa.

Nevoia urgentării ratificării ide către Rusia a Protocolului 14 din Convenția Europeană a Drepturilor Omului

La solicitarea parlamentarului elvețian Dick Marty, președintele Comisei pentru probleme juridice și drepturile omului, a avut loc dezbaterea privind nevoia urgentării ratificării de către Rusia a Protocolului 14 din Convenția Europeană a Drepturilor Omului, acesta fiind singurul stat membru al Consiliului Europei care nu a semnat Protocolul 14 al Convenției Europene a Drepturilor Omului, prin care se urmărește simplificarea și accelerarea soluționării litigiilor în fața justiției.

Copiii victime: eradicarea tuturor formelor de violență, exploatare și abuz

Raportul atrage atenția asupra faptului că drepturile copilului sunt încă frecvent încălcate în statele membre ale Consiliului Europei.

Potrivit raportului, statisticile realizate în domeniu de organizațiile internaționale, precum UNICEF și Organizația Internațională a Muncii (OIM), nu corespund întrutotul realității, din moment ce mulți copii nu au posibilitatea de a alerta autoritățile sau asociațiile specializate asupra violenței și abuzurilor la care sunt supuși.

Raportul, invocând cercetările efectuate de UNICEF, semnalează numărul mare de copii din statele membre care, din cauza vulnerabilității și a protecției sociale inadecvate, sunt victime ale violenței, exploatării, traficului, comerțului cu organe, prostituției infantile și pornografiei.

Un viitor pentru copiii și orfanii infectați cu HIV

Raportul parlamentarului britanic Michael Hancock cuprinde un capitol separat destinat situației copiilor din România. În urma vizitei de studiu efectuată în România, în iunie 2006, raportorul a considerat utilă completarea raportului său cu exemplul României, experiența dobândită de țara noastră fiind considerată un „interesant studiu de caz”. În raport se menționează că dezinstituționalizarea copiilor din România continuă și faptul că România acordă prioritate reintegrării copiilor bolnavi în familiile lor, dezvoltării structurilor de tip familial și instruirii specialiștilor în domeniu. În schimb, în raport se semnalează faptul că interzicerea plasării copiilor cu vârste de sub doi ani în instituții a condus la creșterea abandonului nou-născuților în maternități. De asemenea, numărul pacienților cu SIDA și care au nevoie de îngrijiri speciale este în creștere. Sunt înregistrate ameliorări sub raportul participării copiilor infectați cu HIV la educație.

Raportul recomandă României îmbunătățirea sistemului de informare a populației, combaterea prejudecăților, dezvoltarea educației sexuale pentru tineri și consolidarea eforturilor de a stopa transmiterea virusului HIV de la mamă la copil, în special în zonele rurale și în rândul minorităților etnice.

ASPECTE PRIVIND ACTIVITATEA DELEGAȚIEI ROMÂNE

Cu prilejul participării la sesiunea A.P.C.E., parlamentarii români au avut o activitate susținută atât în ședințele plenare și ale comisiilor permanente, cât și în cadrul reuniunilor grupurilor politice.

Domnul deputat Cezar Florin Preda, vicepreședinte al Adunării, a prezentat un raport privind activitatea Biroului și Comisiei Permanente ale A.P.C.E. De asemenea, domnia sa asemnat o declarație altăru de mai mulți parlamentari, prin este condamnată asasinarea jurnalistului turc de origine armeană Hrant Dink, cea mai recentă victimă a atacurilor asupra ziariștilor. Semnatarii declarației consideră că asemenea atacuri nu trebuie să rămână nepedepsite.

Domnul deputat Ștefan Glăvan a luat cuvântul pe marginea raportului parlamentarului britanic Michael Hancock, subliniind că Guvernul României a declarat HIV/SIDA o prioritate a sistemului sanitar la nivelul întregii țări, demarând Strategia națională HIV/SIDA 2004-2007 și, în contextul creat de aderarea la UE, proiectul Strategiei Naționale HIV/SIDA pentru perioada 2008-2013.

Domnul deputat Ștefan Glăvan a depus la secretariatul A.P.C.E. o intervenție în care a prezentat poziția țării noastre față evoluțiile din Kosovo, intervenție ce a fost reținută pentru stenograma oficială a sesiunii.

Doamna senatoare Rodica Stănoiu a susținut o intervenție în plenul Adunării pe marginea raportului referitor la Necesitatea

urgentării ratificării de către Rusia a Protocolului 14 din Convenția Europeană a Drepturilor Omului.

Domnul senator Gyorgy Frunda, președintele Delegației Parlamentului României la A.P.C.E. s-a alăturat demersului inițiat de parlamentarul suedez Goran Lindblad, semnând alături de alți 22 de parlamentari din Finlanda, Letonia, Ungaria, Turcia, Germania, Slovacia, Cipru, Elveția, Albania, Estonia, Belgia, proiectul de rezoluție "Discriminarea împotriva minorității maghiare în sistemul de învățământ superior românesc" prin care se cere A.P.C.E. "să examineze, prin intermediul comisiilor competente, dacă șansele egale ale minorității maghiare din România, sunt garantate în învățământul superior" și se amintește că România nu a ratificat Carta Europeană a Limbilor regionale sau minoritare. Autorii demersului evocă în context exemplul "auto-proclamatei Universități multiculturale Babeș-Bolyai din Cluj" care este "incapabilă" să satisfacă "nevoile minorității maghiare care numără 1,5 milioane de persoane" și deplâng recenta demitere a celor două cadre didactice universitare "sub pretextul deteriorării bunurilor universității".

Pe parcursul Sesiunii A.P.C.E., membrii Delegației Parlamentului României au acordat numeroase interviuri reprezentanților presei române și străine.

Deputat Minodora Cliveti

Deputat Cezar Florin Preda

Deputat Ștefan Glăvan

Deputat Mihai Tudose

Senator Gyorgy Frunda

Senator Rodica Stănoiu

Senator Cornelia Cazacu

Senator Ilie Ilașcu



ACALSES1.2007_def
22 January 2007

ORDER OF BUSINESS

of the first part of the 2007 Ordinary Session

(22-26 January 2007)

**adopted by the Assembly
on 22 January 2007**

Monday 22 January 2007

8 a.m. Bureau of the Assembly

9.30 a.m. Political groups

- 11.30 a.m. 1. Opening of the first part of the 2007 Ordinary Session**
(oldest member in the Chair: Mr Miguel Barceló Pérez (Spain, EPP/CD))
- a. Examination of credentials (Doc. 11124)
 - b. Election of the President of the Assembly
 - c. Election of the Vice-Presidents of the Assembly
 - d. Appointment of members of committees (Commissions (2007) 1)
 - e. Requests for debate:
 - **under urgent procedure** on "Threats to the lives and freedom of expression of journalists"
 - **under urgent procedure** on "Current tensions between Russia and Georgia"
 - **as a current affairs debate** on "Effectively combating violence in everyday life"
 - **as a current affairs debate** on "Threat to the European Court of Human Rights: urgent need for Russia to ratify Protocol No. 14"
 - **as a current affairs debate** on "Promoting an international moratorium on the death penalty by Council of Europe member states"
 - f. Adoption of the order of business
 - g. Adoption of the minutes of the meeting of the Standing Committee (17 November 2006, San Marino)
- 2. Progress report of the Bureau of the Assembly and the Standing Committee (Doc. 11123 Parts 1 and 2 + Addendum)**
Rapporteur: Mr Cezar Florin Preda (Romania, EPP/CD)
- Debate and approval

12.30 p.m. 3. Address by His All Holiness Ecumenical Patriarch BARTHOLOMEW I

1 p.m. End of the sitting

2 p.m. Committees

- 3 p.m. 1. Communication from Mr Terry DAVIS, Secretary General of the Council of Europe, on the state of the Council of Europe**
- Questions
- 2. Sexual assaults linked to "date-rape drugs" (Doc. 11038)**
Rapporteur of the Committee on Equal Opportunities for Women and Men: Mrs Maria Damanaki (Greece, SOC)
Rapporteur of the Social, Health and Family Affairs Committee (for opinion) (Doc. 11096): Mrs Lajla Pernaska (Albania, EPP/CD)
Deadline for tabling amendments: Monday 22 January at 12 noon.
- Debate
Vote on a draft recommendation

5 p.m. End of the sitting

5 p.m. Political groups

Tuesday 23 January 2007

8.30 a.m. Committees

- 10 a.m. 1. Child victims: stamping out all forms of violence, exploitation and abuse (Doc. 11118)**
Rapporteur of the Committee on Legal Affairs and Human Rights: Mr Jean-Charles Gardetto (Monaco, EPP/CD)
Rapporteur of the Social, Health and Family Affairs Committee (for opinion) (Doc.): Mrs Carina Ohlsson (Sweden, SOC)
Deadline for tabling amendments: Monday 22 January at 4 p.m.

Statement by Mrs Ann M. VENEMAN, Executive Director of UNICEF

Statement by H.R.H. Princess CAROLINE OF HANOVER, President of the World Association of Children's Friends (AMADE)

Statement by Mr Thomas HAMMARBERG, Council of Europe Commissioner for Human Rights

Debate

Vote on a draft resolution

Vote on a draft recommendation

- 12 noon 2. Address by Mr Guy VERHOFSTADT, Prime Minister of Belgium**
Questions

1 p.m. End of the sitting

2 p.m. Committees

- 3 p.m. 1. Peril of using energy supply as an instrument of political pressure (Doc. 11116)**
Rapporteur of the Political Affairs Committee: Mr Marko Mihkelson (Estonia, EPP/CD)
Rapporteur of the Committee on Economic Affairs and Development (for opinion) (Doc. 11132): Mr Paul Wille (Belgium, ALDE)
Rapporteur of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs (for opinion) (Doc.): Mr Ivan Ivanov (Bulgaria, EPP/CD)
Deadline for tabling amendments: Monday 22 January at 4 p.m.

Debate

Vote on a draft resolution

Vote on a draft recommendation

- 2. Honouring of obligations and commitments by Armenia (Doc. 11117)**
Co-rapporteurs of the Committee on the Honouring of Obligations and Commitments by Member States of the Council of Europe (Monitoring Committee): Mr Georges Colombier (France, EPP/CD) and Mr Mikko Elo (Finland, SOC)
Deadline for tabling amendments: Monday 22 January at 4 p.m.

Debate

Vote on a draft resolution

7 p.m. End of the sitting

Wednesday 24 January 2007

8.30 a.m. Political groups

- 10 a.m. 1. **Current situation in Kosovo (Doc. 11018 and Addendum)**
Rapporteur of the Political Affairs Committee: Lord Russell-Johnston (United Kingdom, ALDE)
Deadline for tabling amendments: Tuesday 23 January at 10.30 a.m.

Statement by Mr Martti AHTISAARI, Special Envoy of the Secretary-General of the United Nations for the future status process for Kosovo

Debate

- 12 noon 2. **Address by Mr Kostas KARAMANLIS, Prime Minister of Greece**
Questions

1 p.m. **End of the sitting**

2 p.m. Committees

- 3 p.m. 1. **Communication from the Committee of Ministers to the Parliamentary Assembly presented by Mr Fiorenzo STOLFI, Minister for Foreign Affairs of San Marino, Chairperson of the Committee of Ministers**
Questions (Doc. 11134)
(Questions must be tabled by Tuesday 23 January at 12 noon at the latest)

2. **Current situation in Kosovo (Doc. 11018 and Addendum) (continued)**
Rapporteur of the Political Affairs Committee: Lord Russell-Johnston (United Kingdom, ALDE)
Deadline for tabling amendments: Tuesday 23 January at 10.30 a.m.

(Debate continued)
Vote on a draft resolution
Vote on a draft recommendation

- 3.a. **Agriculture and illegal employment in Europe (Doc. 11114)**
Rapporteur of the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs: Mr John Dupraz (Switzerland, ALDE)
Rapporteur of the Social, Health and Family Affairs Committee (for opinion) (Doc.): Mr Alain Cousin (France, EPP/CD)
Rapporteur of the Committee on Migration, Refugees and Population (for opinion) (Doc.): Mrs Mimount Bousakla (Belgium, SOC)
Deadline for tabling amendments: Tuesday 23 January at 3.30 p.m.

- 3.b. **The situation of migrant workers in temporary employment agencies (Doc. 11109)**
Rapporteur of the Committee on Migration, Refugees and Population: Mr Doug Henderson (United Kingdom, SOC)
Rapporteur of the Committee on Economic Affairs and Development (for opinion) (Doc. 11130): Mrs Rosmarie Zapfl-Helbling (Switzerland, EPP/CD)
Deadline for tabling amendments: Tuesday 23 January at 3.30 p.m.

Joint debate
Vote on a draft recommendation (Doc. 11114)
Votes on a draft resolution and a draft recommendation (Doc. 11109)

7.30 p.m. **End of the sitting**

Thursday 25 January 2007

8.30 a.m. Committees

- 10 a.m. 1. **Debate under urgent procedure: Threats to the lives and freedom of expression of journalists (Doc.)**
Rapporteur of the Committee on Culture, Science and Education: Mr Andrew McIntosh (United Kingdom, SOC)
Rapporteur of the Political Affairs Committee (for opinion) (Doc.): ...
Rapporteur of the Committee on Legal Affairs and Human Rights (for opinion) (Doc.):

...

Deadline for tabling amendments: Wednesday 24 January at 10.30 a.m.

Debate

Vote on ...

- 12 noon 2. **Current affairs debate: Threat to the European Court of Human Rights: urgent need for Russia to ratify Protocol No. 14**

Debate

1 p.m. **End of the sitting**

2 p.m. Committees

- 3 p.m. 1.a. **HIV/AIDS in Europe (Doc. 11033)**
Rapporteur of the Social, Health and Family Affairs Committee: Mrs Chris McCafferty (United Kingdom, SOC)

Deadline for tabling amendments: Wednesday 24 January at 3.30 p.m.

- 1.b. **A future for HIV/AIDS children and AIDS orphans (Doc. 11113)**
Rapporteur of the Social, Health and Family Affairs Committee: Mr Michael Hancock (United Kingdom, ALDE)

Deadline for tabling amendments: Wednesday 24 January at 3.30 p.m.

- 1.c. **The spread of the HIV/AIDS epidemic to women and girls in Europe (Doc. 11108)**
Rapporteur of the Committee on Equal Opportunities for Women and Men: Mrs Catherine Fautrier (Monaco, EPP/CD)
Rapporteur of the Social, Health and Family Affairs Committee (for opinion) (Doc.): Mrs Chris McCafferty (United Kingdom, SOC)

Deadline for tabling amendments: Wednesday 24 January at 3.30 p.m.

Statement by Mr Thomas HAMMARBERG, Council of Europe Commissioner for Human Rights

Joint debate

Votes on a draft resolution and a draft recommendation (Doc. 11033)

Vote on a draft resolution (Doc. 11113)

Vote on a draft recommendation (Doc. 11108)

2. **Honouring of obligations and commitments by Albania (Doc. 11115)**
Co-rapporteurs of the Committee on the Honouring of Obligations and Commitments by Member States of the Council of Europe (Monitoring Committee): Mr Leo Platvoet (Netherlands, UEL) and Mr David Wilshire (United Kingdom, EDG)

Deadline for tabling amendments: Wednesday 24 January at 3.30 p.m.

Debate

Vote on a draft resolution

6.30 p.m. **End of the sitting**

6.30 p.m. Joint Committee

Friday 26 January 2007

8.30 a.m. Bureau of the Assembly

- 10 a.m. 1. **Towards responsible food consumption (Doc. 11010)**
Rapporteur of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs: Mr Renzo Gubert (Italy, EPP/CD)
Deadline for tabling amendments: Thursday 25 January at 10.30 a.m.

Debate
Vote on a draft recommendation

2. **The precautionary principle and responsible risk management (Doc. 11119)**
Rapporteur of the Committee on Culture, Science and Education: Mr Johannes Randegger (Switzerland, ALDE)
Deadline for tabling amendments: Thursday 25 January at 10.30 a.m.

Debate
Vote on a draft recommendation

3. **Constitution of the Standing Committee**

1 p.m. **Closure of the first part of the 2007 Ordinary Session**



BUREAU 2007

Président : Lluís Maria de PUIG
1ère V.P. : Ruth-Gaby VERMOT-MANGOLD

Allemagne : Wolfgang WODARG
Italie : Piero FASSINO
UK : Tony LLOYD

Andorre : Jaume BARTUMEU CASSANY
Bulgarie : Iliana YOTOVA
Croatie : Neven MIMICA
Espagne : Fatima ABURTO
Grèce : Theodoros PANGALOS
Macédoine : Ilinka MITREVA
Moldova : Oleg TULEA
Portugal : José VERA JARDIM
Roumanie : Minodora CLIVETI
Saint Marin : Mauro CHIARUZZI
Slovénie : Majda PORTATA

Trésorière :
Anna CURDOVA République tchèque

Commissaire aux comptes :
Gülsün BILGEHAN Turquie
Josette DURRIEU France

Groupe de travail « Femmes »
Carina HÄGG Suède

Doc. 11123 Partie 1

18 janvier 2007

Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission Permanente (6 octobre 2006 – 22 janvier 2007)¹

Rapporteur : M. Cezar Florin Preda (Roumanie, PPE/DC)

Partie I

A. INTRODUCTION

1. Le Bureau s'est réuni le 6 octobre à Strasbourg, le 16 novembre à Saint-Marin et le 15 décembre à Paris. La Commission permanente s'est réunie le 17 novembre à Saint-Marin.

B. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

I. **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (6 octobre 2006 – 22 janvier 2007)**

2. Le 6 octobre, le Bureau a désigné M. Preda (Roumanie, PPE/DC) comme rapporteur.

II. **Suivi de la 4^{ème} Partie de la Session ordinaire de 2006 (Strasbourg, 2-6 octobre 2006)**

i. *Débat d'actualité sur le « budget du Conseil de l'Europe pour 2007 un enlèvement inquiétant »*

3. Le 6 octobre, en conformité avec l'Article 52.5 du Règlement de l'Assemblée, le Bureau a décidé de renvoyer cette question à la Commission des questions économiques et du développement pour être pris en compte dans la préparation de l'avis de l'Assemblée sur le budget du Conseil de l'Europe pour 2008.

III. **1^{ère} Partie de la Session ordinaire de 2007 (Strasbourg, 22-26 janvier 2007)**

4. Le 6 octobre, le Bureau a adopté le projet d'ordre du jour.

5. Le 16 novembre, le Bureau :

- a approuvé le projet d'ordre du jour mis à jour ;
- a établi le projet de calendrier ;
- est convenu de repousser l'heure limite d'enregistrement sur la liste des orateurs pour le débat sur le rapport d'activité, au premier jour des parties de sessions de l'Assemblée à compter de 2007, de 9h30 à 10h ;
- a pris en compte les modifications suivantes relatives au premier jour des parties de sessions de l'Assemblée à compter de 2007 :

➤ le rapport d'activité sera simplifié afin de tenir compte du délai très court de publication ;

¹ A compléter avec les décisions prises par le Bureau lors de sa réunion du lundi 22 janvier 2007 à Strasbourg.

- en ce qui concerne les notifications de suppléants pour la 1^{ère} séance de la partie de session, l'heure limite sera fixée à 10 h ;
- la réunion traditionnelle des secrétaires de délégations se déroulera à 10h au lieu de 11h .

6. Le 15 décembre, le Bureau :

- "Les menaces à la vie et à la liberté d'expression des journalistes" (soumise par M. Legendre au nom de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation) : a recommandé, en principe, à l'Assemblée de tenir ce débat selon la procédure d'urgence, sous réserve de confirmation lors de la réunion du Bureau du 22 janvier 2007; et a proposé, si la procédure d'urgence est décidée par l'Assemblée, de renvoyer cette question à la Commission de la culture, de la science et de l'éducation pour rapport ;
- "Tensions récentes entre la Russie et la Géorgie" (soumise par M. Lintner au nom de la Commission de suivi) : a reporté sa décision sur le fait de recommander ou non à l'Assemblée de tenir ce débat selon la procédure d'urgence jusqu'à la réunion du Bureau du 22 janvier 2007; et a pris note de deux lettres se rapportant à ce sujet de M. Kosachev, Président de la délégation parlementaire russe auprès de l'Assemblée ;
- a mis à jour le projet d'ordre du jour et le projet de calendrier.

IV. Commission permanente (Saint-Marin, 17 novembre 2006)

7. Le 6 octobre, le Bureau :

- a examiné le projet d'ordre du jour ;
- suite à une demande de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, est convenu d'inclure à l'ordre du jour, l'adoption d'une déclaration solennelle sur la violence à l'égard des femmes en vue de la cérémonie de lancement de la campagne du Conseil de l'Europe sur ce sujet (Madrid, 27 novembre 2006) ;
- a décidé d'inclure au projet d'ordre du jour de la partie de session de janvier 2007, le rapport de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme sur « l'équité des procès dans les affaires d'espionnage ou de divulgation de secrets d'état.

8. Le 16 novembre, le Bureau :

- a pris note du projet d'ordre du jour mis à jour ;
- a noté qu'aucune demande de débat d'actualité et/ou de débat selon la procédure d'urgence n'avait été déposée.

9. Le 17 novembre, la Commission permanente :

- a adopté une déclaration sur « Les parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes », préalablement au lancement de la campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (Madrid, 27 novembre 2006) (voir sur le site web de l'Assemblée) ;
- a tenu un échange de vues avec M. Fiorenzo Stolfi, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et politiques, à la programmation économique de Saint-Marin, Président du Comité des Ministres ;
- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations du Danemark et de la Roumanie ;
- a ratifié les changements dans la composition des commissions générales de l'Assemblée en ce qui concerne les délégations du Danemark, de la Géorgie, du Portugal et de l'Ukraine ;
- a ratifié les renvois et modification de renvoi proposés par le Bureau ;

- a tenu un échange de vues, sur la base des rapports des commissions *ad hoc* du Bureau, sur l'observation des élections générales en Bosnie-Herzégovine (1^{er} octobre 2006) (rapporteur : Lord Russell-Johnston, Royaume Uni, ADLE) et sur l'observation du référendum sur la réforme constitutionnelle en Serbie (28-29 octobre 2006) (rapporteur : M. Fomenko, Fédération de Russie, GUE) ;
- a reporté l'examen des rapports « Pour une consommation alimentaire responsable » et « Agressions sexuelles liées aux drogues du viol » ;
- a confirmé que la prochaine réunion de la Commission Permanente se tiendra à Paris le vendredi 16 mars 2007.

V. Textes adoptés

10. Le 17 novembre, la Commission permanente a adopté, au nom de l'Assemblée parlementaire, les textes suivants :

Résolution 1524 (2006)	Nécessité d'une transparence accrue dans le commerce de l'armement ;
Résolution 1525 (2006)	Etablissement d'un pacte de stabilité pour le Caucase du Sud ;
Résolution 1526 (2006)	Situation au Kazakhstan et ses relations avec le Conseil de l'Europe ;
Résolution 1527 (2006)	Droits des minorités nationales en Lettonie ;
Résolution 1528 (2006)	La désaffectation des étudiants pour les études scientifiques ;
Résolution 1529 (2006)	Le vote ouvert et transparent à l'Assemblée parlementaire ;
Recommandation 1771 (2006)	Etablissement d'un pacte de stabilité pour le Caucase du Sud ;
Recommandation 1772 (2006)	Droits des minorités nationales en Lettonie ;
Recommandation 1773 (2006)	Les lignes directrices de 2003 sur l'utilisation de langues minoritaires dans les médias de radiodiffusion et les normes du Conseil de l'Europe : renforcer la coopération et les synergies avec l'OSCE ;
Recommandation 1774 (2006)	La présence turque en Europe : travailleurs migrants et nouveaux citoyens européens ;
Recommandation 1775 (2006)	Situation des populations finno-ougriennes et samoyèdes ;
Recommandation 1776 (2006)	La chasse aux phoques.

VI. Saisines et transmissions aux commissions

11. Le 6 octobre, le Bureau a approuvé les renvois et modifications de renvois suivants qui ont été ratifiées le même jour par l'Assemblée :

i. renvois en commissions

a. Doc. 11028

Proposition de recommandation présentée par Mme Bemelmans-Videc et plusieurs de ses collègues

Procédures nationales de sélection des candidats à la Cour européenne des droits de l'homme, et Doc. 11029

Proposition de résolution présentée par Mme Bemelmans-Videc et plusieurs de ses collègues
Révision du modèle de curriculum vitae pour les candidats à la Cour européenne des droits de l'homme : conditions linguistiques, renvoi des deux propositions à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour un seul rapport sur "les procédures de sélection nationales des candidats à la Cour européenne des Droits de l'Homme"*

- b. **Doc. 11032**
Proposition de résolution présentée par Mme Däubler-Gmelin et plusieurs de ses collègues
Coopération avec la Cour pénale internationale (CPI) et universalité de cette instance, renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- c. **Doc. 11067**
Proposition de résolution présentée par Mme Bemelmans-Vidéc et plusieurs de ses collègues, classement sans suite
- ii. *prolongation de renvois*
- a. **Doc. 10324**
Proposition de résolution présentée par M. R. Huseynov et plusieurs de ses collègues
La création d'une université européenne de journalisme
Renvoi n° 3014 du 23 novembre 2004 – validité: 23 novembre 2006, prolongé jusqu'au 31 janvier 2007
- b. **Doc. 10325**
Proposition de recommandation présentée par M. Evin et plusieurs de ses collègues
La situation des personnes âgées en Europe
Renvoi n° 3015 du 23 novembre 2004 – validité: 23 novembre 2006, prolongé jusqu'au 31 mai 2007
- iii. *modification de renvois*
- a. **Doc. 10985**
Proposition de résolution présentée par M. Txueka et plusieurs de ses collègues
La situation des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- b. **Doc. 10597**
Proposition de recommandation présentée par M. Dupraz et plusieurs de ses collègues
L'agriculture et l'emploi irrégulier en Europe, renvoi à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales *pour rapport*, à la commission des migrations, des réfugiés et de la population *pour avis*, et à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille *pour avis*
- 12. Le 16 novembre, la Commission a ratifié les renvois et les modifications de renvois suivants proposés par le Bureau :
 - i. *renvois en commissions*
 - a. **Doc. 11051 (Renvoi n° 3284)**
Proposition de recommandation présentée par M. Schmied et plusieurs de ses collègues
Le budget du Conseil de l'Europe, à la commission des questions économiques et du développement, *pour rapport*
 - b. **Doc. 11059 (Renvoi n° 3285)**
Proposition de recommandation présentée par Mme Pirozhnikova et plusieurs de ses collègues
Promouvoir le tourisme écologique et développer les zones protégées et les sites naturels exceptionnels pour la réalisation du droit de l'homme à des loisirs sûrs et sains, à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, *pour information*.
 - ii. *prolongation de renvois*
 - a. **Doc. 10344**
Proposition de résolution présentée par Mme Bilgehan et plusieurs de ses collègues
Respect du principe d'égalité devant les lois civiles
Renvoi n° 3026 du 23 novembre 2004 – validité: 23 novembre 2006, prolongation jusqu'au 26 janvier 2007.

iii. *modification de renvois*a. **Doc. 10987 (Renvoi n° 3286)****Proposition de résolution présentée par M. Marquet et plusieurs de ses collègues****Les médicaments pédiatriques en Europe****Renvoi n° 3267 du 2 octobre 2006**, à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille, *pour rapport*.

13. Le 15 décembre, le Bureau a approuvé les renvois et les modifications de renvois suivants, sous réserve de leur ratification par l'Assemblée :

i. *documents déposées pour saisine*a. **Doc. 11065****Proposition de recommandation présentée par M. McIntosh et plusieurs de ses collègues****Les dangers du créationisme dans l'éducation**, à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour rapport à la Commission Permanente*b. **Doc. 11066****Proposition de recommandation présentée par M. Wodarg et plusieurs de ses collègues****La nécessité de mener une réflexion mondiale sur les implications de la biométrie pour les droits de l'homme**, à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport à la Commission Permanente* et à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour avis*c. **Doc. 11068****Proposition de résolution présentée par M. Fischer et plusieurs de ses collègues****Apprentissage et école électroniques**, à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour en tenir compte dans la préparation du rapport sur "l'enseignement et la formation professionnels, facteurs clés de l'employabilité tout au long de la vie"*d. **Doc. 11069****Proposition de résolution présentée par M. Mendes Bota et plusieurs de ses collègues****Développement durable et tourisme: vers une croissance qualitative**, à la commission des questions économiques et du développement *pour rapport*e. **Doc. 11070 rev.****Proposition de recommandation présentée par Mme Woldseth et plusieurs de ses collègues****Le droit des enfants à surmonter l'hyperactivité et les problèmes de concentration dans de bonnes conditions**, à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille *pour information*f. **Doc. 11071****Proposition de résolution présentée par M. Walter et plusieurs de ses collègues****Protéger la liberté d'expression et d'information dans le paysage médiatique numérique**, à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour en tenir compte dans la préparation du rapport sur "le rôle des médias pour la démocratie"*g. **Doc. 11072****Proposition de recommandation présentée par M. Proroković et plusieurs de ses collègues****Convention européenne pour la protection des métiers anciens et traditionnels**, à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour information*h. **Doc. 11073****Proposition de résolution présentée par M. Gross et plusieurs de ses collègues****Nations Unies: la réforme et les Etats membres du Conseil de l'Europe**, à la commission des questions politiques *pour rapport*i. **Doc. 11074****Proposition de résolution présentée par Mme Zapfl Helbling et plusieurs de ses collègues****Double discrimination des femmes et filles roms**, à la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes *pour information*

- j. **Doc. 11077**
Proposition de résolution présentée par Mme Pericleous Papadopoulos et plusieurs de ses collègues
La revitalisation de l'économie palestinienne, à la commission des questions politiques *pour en tenir compte dans la préparation du rapport sur "la situation au Proche-Orient"*
- k. **Doc. 11084**
Proposition de recommandation présentée par M. Çavuşoğlu et plusieurs de ses collègues
Le problème des réfugiés écologiques, à la commission des migrations, des réfugiés et de la population *pour rapport à la Commission permanente*
- l. **Doc. 11085**
Proposition de recommandation présentée par M. Çavuşoğlu et plusieurs de ses collègues
Les migrations en Europe: un défi permanent, à la commission des migrations, des réfugiés et de la population *pour rapport*
- m. **Doc. 11089**
Proposition de résolution présentée par M. Schmied et plusieurs de ses collègues
La politique agricole et rurale euro-méditerranéenne, à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales *pour rapport à la Commission permanente*
- n. **Doc. 11093**
Proposition de résolution présentée par M. Hunault et plusieurs de ses collègues
Création de l'Observatoire européen des prisons, à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour information*
- o. **Doc. 11100**
Proposition de recommandation présentée par Mme Vermot-Mangold et plusieurs de ses collègues
Disparition de nouveau-nés aux fins d'adoption illégale en Europe, à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille *pour rapport*
- ii. *demandes de prolongation de renvois*
- a. **Doc. 10174 rév.**
Proposition de résolution présentée par M. Blankenbord et plusieurs de ses collègues
Le concept de guerre préventive et ses conséquences pour les relations internationales
Renvoi n° 2969 du 21 juin 2004 – validité: 31 décembre 2006 (prolongé le 30/06/2006),
prolongation jusqu'au 30 juin 2007
- b. **Doc. 9869**
Proposition de recommandation présentée par M. Bindig et plusieurs de ses collègues
Vidéosurveillance des lieux publics
Renvoi n° 2864 du 8 septembre 2003 – validité: 31 décembre 2006 (prolongé le 30/06/2006),
prolongation jusqu'au 30 juin 2007
- c. **Doc. 10527**
Proposition de recommandation présentée par M. McNamara et plusieurs de ses collègues
Législation antiterroriste au Royaume-Uni,
et Doc. 10248
Motion de résolution présentée par M. Mooney et plusieurs de ses collègues
Respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme
Renvoi n° 2995 du 4 septembre 2004 - validité : 31 décembre 2006, prolongation jusqu'au 31
janvier 2007
- iii. *réponse après consultation*
- a. **Doc. 10901**
Proposition de résolution présentée par M. McIntosh et plusieurs de ses collègues
Médias électroniques sans frontières en Europe, à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour rapport [Priorité de l'Assemblée : développer les relations avec l'Union européenne ; consolider la liberté d'expression et d'information]*

VII. Fonctionnement de l'Assemblée Parlementaire : propositions soumises par le Comité des Présidents

14. Le 6 octobre, le Bureau a approuvé les propositions suivantes pour le court terme:

i. Propositions générales

a. observer les priorités principales suivantes pour 2007 : la situation des droits de l'homme et de la démocratie ; le dialogue interculturel et interreligieux; répondre aux menaces qui pèsent sur les Européens, notamment le terrorisme; le développement durable ; le renforcement de la démocratie; et les questions politiques d'actualité ;

b. de réduire le nombre de rapports débattus chaque année par l'Assemblée en séance plénière, à l'exclusion des débats d'urgence et des débats d'actualité, afin de consacrer plus de temps aux débats; et donner des indications aux commissions de l'Assemblée quant au nombre de rapports qu'elles devraient présenter chaque année ;

c. les rapports des commissions devaient porter sur les questions centrales en conformité avec les priorités de l'Assemblée ;

ii. Niveau de participation aux réunions de l'Assemblée

a. accroître la participation aux réunions de commissions en regroupant le plus possible les réunions des commissions à Paris et évaluer l'efficacité de cette proposition avant la fin 2007 ;

iii. Relations avec les parlements nationaux

a. assurer une meilleure connaissance des travaux de l'Assemblée en permettant aux membres d'accéder aux documents des commissions grâce au site « extranet » de l'Assemblée ;

iv. Le rôle des groupes politiques de l'Assemblée

a. consacrer plus de temps aux groupes politiques pendant les sessions en modifiant le calendrier des lundis des parties de session comme suit: 8h00-9h00: Bureau; 9h30-11h30: groupes politiques; 11h30-13h00: ouverture de la partie de session; 14h00-15h00 : commissions ; 15h00-17h00: continuation de la partie de session; 17h00-19h00: groupes politiques ;

v. Relations avec le Comité des Ministres

a. que les commissions de l'Assemblée fassent une analyse plus précise des réponses du Comité des Ministres aux recommandations de l'Assemblée ;

b. qu'il soit procédé à une évaluation de l'implication de l'Assemblée dans le Forum sur l'avenir de la démocratie ;

c. qu'il soit soulevé au sein du Comité mixte la possibilité de poser des questions spontanées au Président du Comité des Ministres quand elle ou il s'adresse à l'Assemblée et dans le même temps, renvoyé cette question à la Commission du Règlement et des Immunités pour en tenir compte dans le rapport sur « l'application et l'amendement de diverses dispositions du Règlement de l'Assemblée » ;

vi. Relations avec l'Union européenne

a. continuer à développer – sur une base réciproque – les relations avec le Parlement européen et, dans ce contexte, conclure l'accord de coopération entre l'Assemblée et le Parlement européen ;

b. poursuivre sa contribution à la finalisation du mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ;

vii. Relations avec l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE

a. de continuer à développer les relations avec l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE, en particulier, dans le domaine de l'observation d'élections ;

viii. *Relations avec les pays limitrophes des Etats membres du Conseil de l'Europe*

- a. promouvoir la signature d'accords de coopération avec les parlements des régions du Proche Orient et de l'Afrique du Nord ;
- b. inviter des parlementaires des pays dans ces régions à participer aux activités de l'Assemblée ;
- c. promouvoir la création d'assemblées parlementaires panrégionales sur le modèle de l'Assemblée ;

ix. *Visibilité de l'Assemblée*

- a. choisir des sujets à débattre conformes aux priorités de l'Assemblée ;
- b. définir une politique concernant les orateurs invités et limiter leur temps de parole ;

15. Le 6 octobre, le Bureau a décidé d'examiner la mise en oeuvre des propositions à moyen terme lors d'une de ses prochaines réunions.

16. Le 15 décembre, le Bureau a approuvé les propositions à moyen terme contenues dans le mémorandum préparé par le secrétariat (voir Annexe I).

VIII. Rapport sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe

17. Le 6 octobre, le Bureau a approuvé les propositions suivantes contenues dans un mémorandum préparé par le Secrétariat sur demande du Président de l'Assemblée :

- le rapport contiendra trois contributions principales : un rapport thématique sur la situation des droits de l'homme élaboré par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, un rapport thématique sur la situation de la démocratie élaboré par la Commission des questions politiques, et le rapport d'activité annuel de la Commission de suivi;
- toutes les commissions de l'Assemblée seront invitées à apporter leur contribution au rapport selon leur mandat;
- la décision de tenir le débat lors de la partie de session d'avril 2007 (probablement le mercredi 18 avril 2007) devra être confirmée ou non à la fin janvier 2007, sur la base des travaux préparatoires de chaque commission;
- la question de savoir si les contributions des trois commissions principalement concernées devraient aboutir à un ou plusieurs projets de textes (Résolution/ Recommandation) devra être décidée à la fin du mois de janvier 2007 à la lumière de l'état d'avancement du rapport;
- est convenu d'examiner les grandes lignes des rapports de la Commission des questions politiques, de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et de la Commission de suivi à la réunion du Bureau du 15 décembre 2006;
- a pris note que le Président adresserait une lettre aux présidents des principales instances du Conseil de l'Europe concernées, les informant des décisions prises par le Bureau sur cette question et les invitant à contribuer à la préparation de ce rapport;
- a demandé au Secrétaire Général de l'Assemblée d'accorder les ressources nécessaires au secrétariat des commissions concernées.

18. Le 16 novembre, le Bureau a été informé par le Secrétaire Général de l'Assemblée des avancées sur cette question au niveau du secrétariat ainsi qu'au niveau des commissions concernées.

19. Le 15 décembre, le Bureau :

- a pris note des projets de schémas du rapport provenant de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme; de la Commission des questions politiques; et de la Commission de suivi ;

- a pris note des aspects spécifiques des contributions des autres commissions de l'Assemblée, sous réserve de l'accord des rapporteurs concernés, lorsqu'ils auront été désignés;
- a noté que, dans le rapport consolidé tel qu'il sera présenté à l'Assemblée, une annexe décrira brièvement les principaux mécanismes de suivi du Conseil de l'Europe et une annexe supplémentaire contiendra la liste des textes les plus récents de l'Assemblée présentant un intérêt pour le rapport ;
- a noté que le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, M. Thomas Hammarberg, avait fait part au secrétariat de son intention de faire coïncider la publication de son rapport avec le débat de l'Assemblée en avril 2007 ;
- a approuvé les propositions contenues dans le mémorandum préparé par le secrétariat de l'Assemblée à la demande du Président sur les textes à adopter par l'Assemblée et déroulement du débat (voir Annexe II).

IX. Suivi du 3^{ème} Sommet

i. Projet de mémorandum d'Accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

20. Le 6 octobre, le Bureau a pris note d'une lettre que le Président avait adressé aux Présidents des délégations parlementaires nationales contenant des éléments susceptibles d'être utiles dans leurs contacts avec leurs Ministres des Affaires Etrangères et les Représentants Permanents au Conseil de l'Europe relatifs au suivi du Troisième Sommet.

21. Le 16 novembre, le Bureau a pris note du projet de mémorandum d'accord présenté par la Présidence russe et du carnet de bord de la réunion du Comité de suivi du Troisième Sommet (CM-Suivi3) qui s'est tenue le 9 novembre 2006.

22. Le 15 décembre, le Bureau a pris note du carnet de bord de la réunion du Comité de suivi du 3ème Sommet des Délégués des Ministres (CM-Suivi3) tenue le 7 décembre 2006.

ii. Forum pour l'avenir de la Démocratie (Moscou, 18-19 octobre 2006)

23. Le 6 octobre, le Bureau a pris note d'une lettre du Président aux Présidents des groupes politiques rappelant l'importance d'avoir le plus grand nombre possible de partis politiques représentés à l'Assemblée qui participeront au Forum. Sur une proposition du Président, le Bureau est également convenu de faire une évaluation de cet événement.

24. Le 16 novembre, le Bureau a pris note des conclusions du Forum préparées par M. Elo, Rapporteur général et a noté que le prochain Forum se tiendrait à Stockholm en juin 2007 et porterait sur le lien entre les droits de l'homme et la démocratie.

X. Suivi de la Résolution 1496 (2006) sur « le Bélarus et les suites de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 »

25. Le 16 novembre, le Bureau a pris note de l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/ODIHR relatif à la législation électorale de la République du Bélarus et l'a transmis à la Commission des questions politiques en vue d'être pris en compte dans la préparation du rapport de la Commission sur la « situation au Bélarus ».

XI. Suivi de la Recommandation 1775 (2006) sur la "Situation des populations finno-ougriennes et samoyèdes"

26. Le 15 décembre, le Bureau est convenu de consulter la Commission de la culture, de la science et de l'éducation sur les suites à donner au paragraphe 7.2 de la Recommandation 1775 (2006) stipulant que l'Assemblée décide de créer une commission ad hoc pour faciliter le dialogue avec la Douma de la Fédération de Russie sur la question des droits des minorités, notamment des populations finno-ougriennes.

XII. Table ronde sur la situation politique en République tchétchène

27. Le 16 novembre, le Bureau a décidé de transformer la délégation de la Sous-commission ad hoc pour la préparation de la Table ronde sur la situation politique en République tchétchène (de la Commission des questions politiques), en une Commission ad hoc du Bureau pour se rendre à Moscou et Grozny du 24 au 27 novembre 2006 en vue de vérifier si les conditions pour l'organisation de la seconde table ronde à Grozny étaient réunies ; et est convenu qu'elle serait présidée par M. Gross, Président de la délégation de la Sous-commission ad hoc pour la préparation de la Table ronde sur la situation politique en République tchétchène et composée de membres représentant les groupes politiques de l'Assemblée, à savoir : M. Iwinski (Pologne, SOC); Mr Mihkelson (Estonie, PPE/DC); Mme Tevdoradze (Géorgie, ADLE); M. Jacobsen (Norvège, GUE) et un représentant du groupe politique GDE.

XIII. Commission ad hoc du Bureau sur la visite à Moscou et à Grozny (24-27 novembre 2006)

28. Le 15 décembre, le Bureau a pris note du document préparé par la Commission ad hoc du Bureau sur la visite à Moscou et à Grozny du 24 au 27 novembre 2006 et a noté que la Commission ad hoc avait cessé d'exister suite à l'examen par le Bureau du document susmentionné. Le Bureau a également noté que la discussion sur le suivi de la visite se tiendrait dans le cadre de la Commission des questions politiques et de sa Sous-commission ad hoc sur la préparation de la table ronde sur la situation politique en République tchétchène.

XIV. Visite de rapporteur

29. Le 6 octobre, suite à une demande de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, le Bureau a autorisé M. Marty à visiter la base américaine de Guantanamo Bay en sa capacité de rapporteur sur les allégations de détentions secrètes et de transferts illégaux de détenus concernant des Etats membres du Conseil de l'Europe.

XV. Demande de création d'une Commission ad hoc du Bureau

30. Le 6 octobre, suite à une demande de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, le Bureau a décidé de constituer une commission ad hoc du Bureau sur la dimension parlementaire de la campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (2006-2008).

XVI. Conférences

i. 2^e Conférence euro-méditerranéenne sur l'agriculture (Strasbourg, 28-29 septembre 2006)

31. Le 6 octobre, le Bureau a été informé par le Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions locales et territoriales que cette commission préparerait un document contenant les conclusions de la conférence et les suites à donner.

ii. Conférence jointe APCE-UEFA en coopération avec la Douma d'Etat de la Fédération de Russie (Strasbourg, 29 septembre 2006)

32. Le 6 octobre, le Bureau a entendu un rapport du Président sur cette conférence.

iii. Conférence de lancement de la campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (2006-2008) (Madrid, 27 novembre 2006)

33. Le 16 novembre, le Bureau a pris note du projet de déclaration sur la violence à l'égard des femmes, à la veille de la cérémonie de lancement de la campagne du Conseil de l'Europe.

iv. Conférence jointe avec l'Assemblée parlementaire de la Communauté des Etats indépendants (CEI) sur « le dialogue interculturel et interreligieux » (Saint-Pétersbourg, 31 mai – 1^{er} juin 2007)

34. Le 16 novembre, le Bureau :

a. a pris note de la lettre de M. Mironov, Président de l'Assemblée parlementaire de la CEI, concernant l'organisation de cette conférence ;

- b. est convenu, en principe, de tenir cette conférence jointe avec l'Assemblée parlementaire de la CEI, à condition que l'Assemblée prenne part égale dans sa préparation ;
- c. a approuvé comme sujet principal de cette conférence jointe : « le dialogue interreligieux et interculturel » ;
- d. est convenu que la conférence se déroulerait les 31 mai et 1er juin 2007 ;
- e. a demandé à la Commission de la culture, de la science et de l'éducation de prendre part à la préparation de la conférence et, avec la Sous-commission des relations extérieures de la Commission des questions politiques, de représenter l'Assemblée à cette occasion.

XVII. Vice-Président(e)s de l'Assemblée en 2007

35. Le 15 décembre, le Bureau a noté qu'en janvier 2007, l'Assemblée élit ses vice-présidents pour l'année 2007 conformément au système d'attribution des sièges établi dans la Résolution 1379 (2004). Le Bureau a également noté que le Secrétaire Général de l'Assemblée avait, conformément à la Résolution susmentionnée, adressé une lettre aux Présidents des délégations nationales des pays concernés dans laquelle il a en particulier attiré leur attention sur la nécessité de tenir compte du principe d'égalité des sexes mentionné à l'article 14.3 du Règlement de l'Assemblée.

XVIII. Composition de la Commission de suivi

36. Le 6 octobre, le Bureau a approuvé un nouveau membre tel que proposé par le groupe GUE, sous réserve de ratification par l'Assemblée : Mme Siniscalchi (Italie).

XIX. Représentants de l'Assemblée à des activités officielles

i. Désignations de représentants de l'Assemblée à des activités officielles

37. Le 6 octobre, en réponse à des invitations, le Bureau a pris les décisions suivantes :

- a. M. Hörster (Allemagne, PPE/DC) : Célébrations du 50^{ème} anniversaire du soulèvement hongrois de 1956, Budapest (Hongrie), 11 octobre 2006 ;
- b. M. Herkel (Estonie, PPE/DC) et M. van Winsen (Pays-Bas, PPE/DC) : Séminaire sur le Bélarus, Vilnius (Lituanie), 13-14 octobre 2006 ;
- c. M. Shybko (Ukraine, SOC) : 53^{ème} session internationale du parlement européen de la jeunesse, Kyiv (Ukraine), 13-22 octobre 2006 ;
- d. M. Hunault (France, GDE) : Séminaires sur les réformes juridiques dans l'Europe du sud-est et le contrôle parlementaire du secteur de sécurité de l'Europe du sud-est, Zagreb (Croatie), 16 octobre 2006 ;
- e. M. Ates (Turquie, SOC) : 6^{ème} conférence internationale des nouvelles démocraties, Doha (Qatar), 29 octobre-1^{er} novembre 2006 ;
- f. M. Mercan (Turquie, PPE/DC) : 2006 Audition parlementaire des Nations Unies, New York (Etats-Unis d'Amérique), 13-14 novembre 2006 ;
- g. M. Milo (Albanie, SOC) : 27^{ème} session plénière de l'Assemblée parlementaire de la CEI, Saint Pétersbourg (Russie), 16-17 novembre 2006 ;
- h. M. Preda (Roumanie, PPE/DC) : Mme Porteiro Garcia (Espagne, SOC) et Mme Vermot-Mangold (Suisse, SOC), rencontres Euro-Méditerranéennes, Casablanca (Maroc), 28 novembre – 1^{er} décembre 2006 ;
- i. M. Laukkanen (Finlande, ADLE), 15^{ème} anniversaire de l'Assemblée Baltique, Vilnius (Lituanie), 14-17 décembre 2006.

38. Le 16 novembre, en réponse à des invitations, le Bureau a pris les décisions suivantes :

- a. Mme McCafferty (Royaume-Uni, SOC) : 3^e conférence internationale des parlementaires sur la mise en œuvre du Programme d'action ICPD, Bangkok (Thaïlande), 21-22 novembre 2006 (sans frais pour l'Assemblée) ;
- b. M. Seyidov (Azerbaïdjan, GDE) : 28^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire (PABSEC), Bakou (Azerbaïdjan), 21-23 novembre 2006 (sans frais pour l'Assemblée) ;
- c. M. Schmied (Suisse, ADLE) : 6^e réunion des 13 ministres de l'Agriculture des pays membres du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), Le Caire (Egypte), 2 décembre 2006 (sans frais pour l'Assemblée).

39. Le 15 décembre, en réponse à une invitation formelle, le Bureau a pris la décision suivante: Mr Gardetto (Monaco, PPE/DC): Session d'hiver 2007 de l'Assemblée parlementaire de l' OSCE, Vienne (Autriche), 22-23 février 2007.

ii. Rapports des représentants de l'Assemblée sur leur participation à des activités officielles

40. Le 15 décembre, le Bureau :

- a. a pris note des rapports de :
 - M. Ates, qui a participé à la 6^{ème} conférence internationale des nouvelles démocraties ou des démocraties restaurées tenue à Doha, Qatar, du 29 octobre au 1^{er} novembre 2006 ;
 - M. Sasi, qui a participé à la conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce tenue à Genève, Suisse, du 1^{er} au 2 décembre 2006 ;
- b. a décidé de renvoyer ces rapports aux commissions compétentes pour un suivi approprié.

XX. Réunions en dehors de Strasbourg et Paris

41. Le 6 octobre, le Bureau a autorisé les réunions suivantes :

- Commission des questions sociales, de la santé et de la famille : Budapest (Hongrie), 9-10 novembre 2006 ;
- Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes : Madrid (Espagne), 27-28 novembre 2006 ;
- Commission des questions économiques et du développement : Bruxelles (Belgique), 28 novembre 2006 ;
- Sous-commission des médias (de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation) : Bakou (Azerbaïdjan) 29-30 novembre 2006 ;
- Commission des questions sociales, de la santé et de la famille : Florence (Italie), 11 décembre 2006 ;
- Commission des questions économiques et du développement : Londres (Royaume-Uni), 18 - 19 janvier 2007.

42. Le 6 octobre, le Bureau est convenu que M. Marquet (Monaco, ADLE), rapporteur de la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille, et M. Schreiner (France, PPE/DC), rapporteur de la Commission des questions économiques et du développement, participeront à la conférence internationale sur « l'Europe contre les médicaments de contrefaçon » qui se tiendra à Moscou les 23 et 24 octobre 2006, plutôt que d'autoriser une Sous-commission ad hoc de la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille à y assister.

43. Le 15 décembre, le Bureau a autorisé la réunion suivante : Sous-commission de la Charte sociale européenne et de l'emploi (de la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille) : Monaco, 15 -16 mars 2007.

C. RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

I. Comité des Ministres

i. Réunion du Comité Mixte (Jeudi 25 janvier 2007 à 18h30)

44. Le 15 décembre, le Bureau est convenu d'inclure les sujets suivants au projet d'ordre du jour :

- a. Suivi du 3ème Sommet ;
- b. Equilibre institutionnel au Conseil de l'Europe ;
- c. Questions spontanées au Président du Comité des Ministres lors des sessions de l'Assemblée parlementaire ;
- d. Situation au Bélarus.

ii. Election du/de la Secrétaire Général(e) adjoint(e) du Conseil de l'Europe

45. Le 16 novembre, le Bureau a pris note du mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée ; a approuvé le calendrier proposé pour l'élection ; et a demandé au Secrétaire Général de l'Assemblée de transmettre ce calendrier au Comité des Ministres (Annexe III).

II. Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)

46. Le 16 novembre, le Bureau a pris note du 16^{ème} rapport général des activités du CPT.

III. Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH)

i. Candidats à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de Malte

47. Le 15 décembre, le Bureau a pris note d'une lettre et d'un mémorandum sur cette question de M. Marty, Président de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, et a décidé de consulter la Commission du Règlement et des Immunités sur les suites à donner à la proposition contenue dans la lettre susmentionnée.

ii. Efficacité de la Cour européenne des Droits de l'Homme : Publication du rapport du Groupe des Sages

48. Le 15 décembre, le Bureau a noté que le rapport était disponible sur le site web du Conseil de l'Europe.

D. RELATIONS AVEC LES ETATS NON MEMBRES

I. Demande d'adhésion de la République du Monténégro au Conseil de l'Europe

49. Le 6 octobre, le Bureau a pris note d'un rapport préparé par deux éminents juristes sur la conformité de l'ordre juridique de la République du Monténégro aux normes du Conseil de l'Europe ; l'a déclassifié ; et l'a renvoyé aux commissions concernées.

E. QUESTIONS BUDGETAIRES

50. Le 16 novembre, le Bureau a pris note de l'échange de lettres entre M. Schreiner, Vice-Président de l'Assemblée, et M. de Villepin, Premier Ministre français, concernant le budget du Conseil de l'Europe pour 2007.

51. Le 15 décembre, le Bureau a pris note d'une lettre de M. Schreiner, Président de la délégation parlementaire française, annonçant que le gouvernement français avait décidé d'abonder de 800 000 € les crédits affectés au Conseil de l'Europe pour 2007.

F. ELECTIONS

I. Elections générales en Bosnie-Herzégovine (1^{er} octobre 2006)

52. Le 6 octobre, le Bureau :

- a pris note d'un communiqué de presse de la mission internationale d'observation d'élections sur cette question;
- a entendu un rapport de Lord Russell-Johnston, rapporteur de la commission ad hoc qui a observé ces élections, sur leur organisation et leurs résultats;
- a décidé de réviser les lignes directrices pour l'observation des élections de l'Assemblée en ajoutant un nouveau paragraphe sur la nécessité pour les membres des commissions ad hoc d'accepter d'être déployés en dehors des capitales.

53. Le 16 novembre, le Bureau a approuvé le rapport de la Commission ad hoc qui a observé ces élections (rapporteur : Lord Russell-Johnston, Royaume-Uni, ADLE).

II. Election présidentielle en Bulgarie (22 octobre 2006)

54. Le 6 octobre, le Bureau a décidé de ne pas observer cette élection.

III. Référendum constitutionnel en République de Serbie (28-29 octobre 2006)

55. Le 6 octobre, le Bureau :

- a pris note de la lettre de M. Danilovic, Secrétaire de la Commission électorale républicaine de Serbie, invitant l'Assemblée à observer le référendum en République de Serbie, qui aura lieu les 28 et 29 octobre 2006;
- a approuvé la composition de la Commission Ad hoc chargée d'observer ce référendum et a désigné M. Fomenko (Fédération de Russie, GUE) comme Président.

56. Le 16 novembre, le Bureau a approuvé le rapport de la Commission ad hoc qui a observé ce référendum (rapporteur : M. Fomenko, Fédération de Russie, GUE).

IV. Elections législatives en Serbie (21 janvier 2007)

57. Le 16 novembre, le Bureau :

- est convenu de constituer une Commission ad hoc chargée d'observer ces élections présidée par un membre du groupe socialiste et composée de 20 membres (conformément au « système D'Hondt ») : 7 SOC; 6 PPE/DC; 3 ADLE; 3 GDE; 1 GUE ;
- sous réserve de la réception d'une invitation par le parlement serbe, a autorisé une mission pré-électorale qui pourrait avoir lieu les 19-20 décembre 2006 et qui serait composée de 5 membres, un de chaque groupe politique, qui sont à la fois membres de la Commission ad hoc.

58. Le 15 décembre, le Bureau :

- a pris note d'une lettre de M. Danilovic, Secrétaire de la Commission électorale de la République de Serbie, invitant l'Assemblée à observer les prochaines élections législatives en Serbie ;
- a approuvé la liste des membres de la Commission ad hoc en charge d'observer ces élections et a désigné M. Iwinski (Pologne, SOC) comme Président.

V. Mise à jour des lignes directrices sur l'observation d'élections par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

59. Le 16 novembre, le Bureau a approuvé le nouveau paragraphe 10 xiii des lignes directrices sur l'observation d'élections par l'Assemblée, qui se lit comme suit : « Les commissions ad hoc assureront la plus large couverture géographique possible lors de l'observation d'élections. Les membres d'une commission ad hoc doivent être prêts à accepter un déploiement en dehors de la capitale du pays dans lequel les élections sont observées ».

VI. Conférence sur la dimension parlementaire de l'observation des élections : mise en œuvre des normes communes (Strasbourg, 15-16 février 2007)

60. Le 15 décembre, le Bureau a pris note du projet de programme de la conférence et a approuvé la liste de membres de la Commission ad hoc qui participera à la conférence et a noté que le Président la présiderait.

G. DIVERS

I. Déclaration sur le nouveau procès du personnel médical bulgare en Libye

61. Le 16 novembre, le Bureau a adopté une déclaration sur cette question (voir sur le site web de l'Assemblée).

II. Observatoire/agence européen(ne) des migrations

62. Le 16 novembre, le Bureau a décidé de reporter cette question à sa prochaine réunion.

63. Le 15 décembre, le Bureau :

- a pris note d'une lettre de Mme Papadimitriou, Présidente de la délégation parlementaire grecque, exprimant son soutien à la création d'un(e) Observatoire/agence européen(ne) des migrations ;
- est convenu de proposer que les éléments contenus dans la lettre de Mme Papadimitriou soient inclus dans le projet de rapport sur « une nouvelle réponse aux flux migratoires » en préparation au sein de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population (rapporteur: M. Jonker (Pays-Bas, PPE/DC).

III. Attribution du titre de « Président honoraire de l'Assemblée »

64. Le 16 novembre, le Bureau a décidé d'attribuer le titre de « Président honoraire de l'Assemblée » à M. Schieder à compter de la date à laquelle il ne sera plus membre de l'Assemblée.

IV. Communications

65. Le 6 octobre, le Bureau a pris note des communications du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe.

66. Le 16 novembre, le Bureau a pris note des communications du Président; du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe et du Secrétaire Général de l'Assemblée.

67. Le 15 décembre, le Bureau a entendu les communications du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et du Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire.

ANNEXE I

Etat de mise en œuvre des propositions du comité des présidents

(suite à sa réunion des 17 et 18 juillet 2006, à Maastricht)

Propositions à moyen terme1. Mise en œuvre des priorités fixées par l'Assemblée

	Accord du comité des présidents	Proposition	Organe de mise en œuvre	Calendrier de mise en œuvre
1.1	- réduire le nombre de propositions renvoyées pour rapport	- le président consulte les commissions sur les suites à donner aux propositions ; le comité des présidents soumet une proposition au Bureau - accroître le nombre de rapports d'information (sans débat)	- commissions - Bureau - Assemblée/Commission permanente - commissions	- janvier 2007 (première diffusion) - janvier 2007 (proposition du Bureau) - mars 2007 (ratification par l'Assemblée/Commission permanente) - sur le champ

2. Niveau de participation aux réunions de l'Assemblée (plénières et de commission)

	Accord du comité des présidents	Proposition	Organe de mise en œuvre	Calendrier de mise en œuvre
2.1	- rendre public le résultat des votes (qui a voté ? Comment ?)	- liste à insérer sur le site Internet de l'Assemblée	- Assemblée/Commission permanente	- Résolution 1529(2006) adoptée par la Commission permanente : 17 novembre 2006 - mise en œuvre : partie de session de janvier 2007
2.2	- éviter de multiplier les sous-commissions	- réduire le nombre des sous-commissions (modifier le règlement)	- le Bureau soumet la question à la commission AS/Pro - rapport AS/Pro - Assemblée/Commission permanente	- adoption du rapport AS/Pro : premier semestre 2007 - mise en œuvre dès l'adoption du texte par l'Assemblée/Commission permanente

3. Relations avec les parlements nationaux et les délégations nationales

	Accord du comité des présidents	Proposition	Organe de mise en œuvre	Calendrier de mise en œuvre
3.1	- améliorer la contribution des parlements nationaux aux travaux de l'Assemblée	- permettre aux parlements nationaux de soumettre des propositions (modifier le règlement)	- le Bureau soumet la question à la commission AS/Pro - AS/Pro - Assemblée/Commission permanente	- adoption du rapport AS/Pro : premier semestre 2007 - mise en œuvre dès l'adoption du texte par l'Assemblée/Commission permanente

4. Le rôle des groupes politiques de l'Assemblée : a décidé de reporter sa décision sur ce point jusqu'après la consultation des délégations nationales ;

5. Relations avec le Comité des Ministres (CM)

	Accord du comité des présidents	Proposition	Organe de mise en œuvre	Calendrier de mise en œuvre
5.1	- questions spontanées à la présidence du CM	- à examiner avec le CM au sein du comité mixte puis modifier le règlement	- le Bureau soumet la question à la commission AS/Pro - AS/Pro - Assemblée/Commission permanente	- examen par le comité mixte : partie de session de janvier 2007 - adoption du rapport AS/Pro : premier semestre 2007 - mise en œuvre dès l'adoption du texte par l'Assemblée/Commission permanente
5.2	- améliorer le statut de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	- modifier le statut du Conseil de l'Europe : * Article 13 * Article 15.a * compétences budgétaires - renforcer le rôle de l'Assemblée au sein du forum pour l'avenir de la démocratie	- AS/Pro - Assemblée - CM - évaluation par la commission AS/Pol de la participation de l'Assemblée au dernier forum - Bureau - CM	- Recommandation sur l'équilibre institutionnel adoptée le 2 octobre 2006 - réponse des Délégués des Ministres : premier trimestre 2007 - adoption d'une résolution statutaire par le CM - discussion au sein du Bureau : mars 2007

6. Relations avec l'Union européenne (UE),7. Relations avec les pays limitrophes des Etats membres du Conseil de l'Europe (étroite proximité géographique) et8. Couverture médiatique et visibilité de l'Assemblée (relations avec les orateurs invités

Aucune proposition à moyen terme

9. Relations avec la société civile

	Accord du comité des présidents	Proposition	Organe de mise en œuvre	Calendrier de mise en œuvre
9.1	- renforcer la participation des jeunes aux travaux de l'APCE	- organiser, en 2007, une manifestation de jeunesse sur les droits de l'homme en coopération avec le centre européen de la jeunesse	- commissions concernées (en particulier l'AS/Cult)	- Comité des présidents et Bureau : décembre 2006 - Discussion au sein de la commission AS/Cult : janvier 2007 - Manifestation de jeunesse : partie de session d'octobre 2007

ANNEXE II

Préparation du rapport sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe : textes à adopter par l'Assemblée et déroulement du débat

**Note préparée par le Secrétariat de l'Assemblée
à la demande du Président**

Introduction

1. La présente note contient des propositions du Secrétariat concernant la structure des textes à adopter par l'Assemblée lors du débat relatif au rapport sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe et concernant la procédure d'adoption de ces textes au niveau des commissions, étant donné le nombre de commissions concernées par le processus.

2. Cette note présente aussi des propositions concernant l'organisation et le déroulement du débat lui-même, en tenant compte du nombre relativement élevé de personnalités invitées qu'il faudra intégrer dans le débat tout au long de la journée et de la nécessité d'assurer un débat animé et bien ciblé.

1) Structure des textes à adopter par l'Assemblée et procédure d'adoption

3. Il est proposé que trois textes soient présentés pour adoption pendant le débat :

- (a) un projet de résolution dans lequel l'Assemblée prendra position sur des questions thématiques touchant aux droits de l'homme et à la démocratie ;
- (b) un projet de recommandation au Comité des Ministres contenant des propositions thématiques pour des activités futures du Conseil de l'Europe dans les domaines des droits de l'homme et de la démocratie ;
- (c) un projet de résolution émanant de la commission de suivi qui contiendra des recommandations spécifiques pays par pays.

4. Il est suggéré que la commission des questions politiques se charge de l'adoption formelle du projet de résolution (a) et que la commission des questions juridiques et des droits de l'homme adopte formellement le projet de recommandation (b).

5. Une importante coordination sera nécessaire entre l'AS/POL et l'AS/JUR et leurs secrétariats respectifs dans la préparation des deux projets ((a) et (b)). Concrètement, les parties concernant les droits de l'homme seront préparées sous la responsabilité du rapporteur de l'AS/JUR et les parties concernant la démocratie sous celle du rapporteur de l'AS/POL. Chaque commission approuvera ses parties respectives avant l'adoption formelle des projets par la commission compétente. Chaque commission devra convenir de ne pas modifier les parties approuvées par l'autre commission.

6. Afin de simplifier la procédure dans la mesure du possible, l'AS/POL et l'AS/JUR pourraient se réunir en parallèle le même jour dans la semaine du 12 mars 2007. Chaque commission pourrait commencer par examiner les parties thématiques des deux projets de textes ((a) et (b)) dont elles ont la responsabilité, à la suite de quoi les deux commissions pourraient tenir une discussion conjointe sur les textes dans leur intégralité, puis chaque commission pourrait se réunir en parallèle pour adopter formellement le projet dont elle a la charge.

7. Pour des questions de logistique, il serait préférable que les réunions se déroulent à Strasbourg.

8. En ce qui concerne les contributions des autres commissions de l'Assemblée, celles-ci devraient être préparées avant les réunions de l'AS/POL et de l'AS/JUR, afin que des éléments puissent être inclus dans les projets de textes soumis pour adoption par l'AS/POL et l'AS/JUR. Une coordination des diverses contributions sera assurée en amont par le Secrétariat selon la procédure suivie pour la préparation de la Recommandation 1693(2005) sur la contribution de l'Assemblée parlementaire au 3^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe.

9. Si certains éléments devaient ne pas être retenus par l'AS/POL ou l'AS/JUR dans les projets adoptés, les procédures normales de dépôt d'amendements entreraient en jeu au moment de la présentation du projet de résolution (a) et du projet de recommandation (b) pour adoption par l'Assemblée.

II) Organisation et déroulement du débat

10. Compte tenu du nombre de personnalités du Conseil de l'Europe et extérieures invitées à prendre part au débat, (au nombre de 15, voir annexe), du fait que les discussions seront basées sur trois contributions principales (AS/JUR, AS/POL et AS/MON) et de la nécessité d'assurer un débat animé et bien ciblé, il est proposé de diviser le débat en trois grandes parties thématiques :

- droits de l'homme ;
- démocratie ;
- suivi des résultats obtenus par les Etats.

11. Chaque partie thématique durera environ deux heures suivies d'une heure consacrée au résumé et au vote sur les projets de résolutions et de recommandation.

12. Chaque partie thématique s'ouvrira sur une présentation du rapporteur compétent, suivie de courtes contributions des rapporteurs pour avis concernés. Un temps sera réservé, dans chaque partie, pour un maximum de cinq discours/brèves déclarations de personnalités invitées, répartis sur toute la durée de la période de deux heures afin d'éviter une concentration d'interventions en début de partie. Chaque partie comprendra des interventions des porte-parole des cinq groupes politiques et d'autres membres.

13. D'après les calculs du Secrétariat, plus de 40 orateurs devraient pouvoir intervenir tout au long du débat, en plus du Président (discours d'ouverture), des rapporteurs, des rapporteurs pour avis, des présidents des trois commissions et des personnalités invitées.

14. Une liste des orateurs sera ouverte pour chaque partie thématique afin de faire en sorte que le débat soit bien ciblé. Le Secrétariat pourrait en outre contacter les personnalités invitées pour encourager des interventions complémentaires, centrées sur des questions spécifiques couvertes par les rapports respectifs, de manière à éviter autant que possible des chevauchements.

Liste des personnalités invitées à s'adresser à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe à l'occasion des débats sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe, le 18 avril 2007

M. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

M. Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe

M. Jean-Paul Costa, Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme

M. Jean-Michel Belorgey, Président du Comité européen des Droits sociaux

Mme Silvia Casale, Présidente du Comité européen pour la prévention de la torture

Mme Eva Smith Asmussen, Présidente de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

M. Alan Phillips, Président du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

M. Halvdan Skard, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

M. Antonio La Pergola, Président de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)

M. Kofi Annan, Secrétaire Général sortant des Nations Unies

M. Franco Frattini, Vice-Président de la Commission européenne (Justice, Liberté et Sécurité)

M. Vaclav Havel, ancien Président de la République Tchèque

Mme Irene Kahn, Secrétaire Générale d'Amnesty International

Mme Mary Robinson, ancienne Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme

M. Kenneth Roth, Directeur exécutif de Human Rights Watch

ANNEXE III

24 novembre 2006

Monsieur le Président

Le 16 novembre à Saint-Marin, j'ai informé le Bureau de l'Assemblée que le mandat de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Mme Maud de Boer Buquicchio, expirerait le 31 août 2007.

Par conséquent, le Bureau a approuvé le calendrier pour l'élection du/ de la Secrétaire Général(e) adjoint(e) du Conseil de l'Europe tel qu'il figure dans le document AS/Bur (2006) 94 et m'a chargé de transmettre ce document au Comité des Ministres.

En ce qui concerne la procédure au sein de l'Assemblée Parlementaire, le calendrier prévu est comme suit, en conformité avec 'le Règlement relatif à la nomination du Secrétaire Général, du Secrétaire Général adjoint et du Secrétaire Général de l'Assemblée', adopté par le Comité des Ministres en décembre 1956 et modifié ultérieurement:

Partie de session d'avril 2007 (16-20 avril 2007)	Consultation au sein du Comité mixte
Réunion du Bureau à Belgrade (Entre le 21 et le 26 mai 2007)	Examen par le Bureau des candidatures présentées par le Comité des Ministres à l'Assemblée et éventuelles entrevues avec les candidat(e)s
Partie de session de juin 2007 (25-29 juin 2007)	Election du/ de la Secrétaire Général(e) adjoint(e) du Conseil de l'Europe

Je vous saurais reconnaissant de bien vouloir informer les Délégués des Ministres de la décision du Bureau.

Je vous prie etc.

Mateo Sorinas

M Guido BELLATTI CECCOLI
Président des Délégués des Ministres
Représentant Permanent de Saint-Marin auprès du
Conseil de l'Europe



Doc. 11123 Partie 2
22 janvier 2007

Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission Permanente (6 octobre 2006 – 22 janvier 2007)

Rapporteur : M. Cezar Florin Preda (Roumanie, PPE/DC)

Partie II

A. INTRODUCTION

1. Le Bureau s'est réuni le 22 janvier à Strasbourg.

B. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

- I. **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (6 octobre 2006 – 22 janvier 2007)**

2. Le 22 janvier, le Bureau a approuvé le rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente couvrant la période du 6 octobre 2006 au 22 janvier 2007.

II. 1^{ère} Partie de la Session ordinaire de 2007 (Strasbourg, 22-26 janvier 2007)

- i. *Demandes de débat selon la procédure d'urgence*

3. Le 22 janvier, le Bureau :

a. **"Tensions récentes entre la Russie et la Géorgie"** (soumise par M. Lintner au nom de la Commission de suivi) : a recommandé à l'Assemblée de ne pas tenir ce débat selon la procédure d'urgence ; et a invité les rapporteurs de la Commission de suivi à poursuivre leurs travaux sur cette question ;

b. **"Les menaces à la vie et à la liberté d'expression des journalistes"** (soumise par M. Legendre au nom de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation) : a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat selon la procédure d'urgence et a proposé de renvoyer cette question à la Commission de la culture, de la science et de l'éducation pour rapport ; et à la Commission des questions politiques et la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour avis.

ii. Demandes de débats d'actualité

4. Le 22 janvier, le Bureau :

a. a examiné les demandes suivantes :

- **"Combattre efficacement la violence dans la vie quotidienne"** (soumise par Mme Cliveti et signée par 21 autres parlementaires) ;

- **"La Cour européenne des droits de l'homme en péril: urgence pour la Russie de ratifier le Protocole 14"** (soumise par M. Marty au nom de la délégation parlementaire Suisse) ;

- **"Promouvoir un moratoire international sur la peine de mort par les Etats membres du Conseil de l'Europe"** (soumise par M. Rigoni au nom de la délégation parlementaire italienne) ;

b. a décidé, conformément à l'article 52.3 du Règlement de l'Assemblée, de proposer à l'Assemblée de tenir un débat d'actualité sur "La Cour européenne des droits de l'homme en péril: urgence pour la Russie de ratifier le Protocole 14" et a choisi M. Marty (Suisse, ADLE) comme premier orateur.

iii. Mise à jour du projet de calendrier

5. Le 22 janvier, le Bureau a approuvé le projet de calendrier mis à jour et a décidé de réduire le temps de parole à 4 minutes le mardi 23 janvier et le mercredi 24 janvier.

iv. Réunion avec les Présidents des délégations parlementaires nationales (mardi 23 janvier 2007, de 17h30 à 19h00)

6. Le 22 janvier, le Bureau a pris note du projet d'ordre du jour de la réunion.

III. Saisines et transmissions aux commissions

7. Le 22 janvier, le Bureau a approuvé les renvois et les modifications de renvois suivants, sous réserve de leur ratification par l'Assemblée :

i. documents déposés pour saisine

a. **Doc. 11099**

Proposition de résolution présentée par M. Rigoni et plusieurs de ses collègues

Programmes de solidarité pour le recouvrement de la santé des mineurs affectés par le désastre de Tchernobyl, à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille pour information

b. **Doc. 11103**

Proposition de recommandation présentée par Mme Vermot-Mangold et plusieurs de ses collègues

Améliorer la qualité et la cohérence des décisions en matière d'asile dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, à la commission des migrations, des réfugiés et de la population pour rapport à la Commission permanente [priorité de l'APCE: renforcer la protection des droits des groupes vulnérables, y compris les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées]

c. **Doc. 11105**

Proposition de résolution présentée par Mme Gacek et plusieurs de ses collègues

Code européen de bonne conduite en matière de lobbying énonçant des principes applicables aux responsables politiques, aux membres de groupes de pression et aux entreprises, à la Commission des questions politiques pour information

ii. prolongation de renvoi

a. **Doc. 10388**

Proposition de recommandation présentée par M. Lloyd et plusieurs de ses collègues

Les Etats-Unis et le droit international

Renvoi n° 3041 du 24 janvier 2005 – validité: 24 janvier 2007, prolongation jusqu'au 31 janvier 2007

IV. Vice-Présidents de l'Assemblée pour 2007

8. Le 22 janvier, le Bureau a pris note de la liste des Vice-Présidents de l'Assemblée pour 2007.

V. Composition de la Commission de suivi

9. Le 22 janvier, le Bureau a approuvé la liste des nouveaux membres tels que proposés par les groupes politiques pour ratification par l'Assemblée.

C. RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

I. Comité des Ministres

i. Réunion du Comité Mixte (Jeudi 25 janvier 2007 à 18h30)

10. Le 22 janvier, suite à une lettre du Président des Délégués des Ministres, le Bureau a pris note de l'intention des Délégués des Ministres de soulever la question de la non-ratification du Protocole 14 à la Convention européenne des droits de l'homme par la Douma d'Etat de la Fédération de Russie sous le premier à l'ordre du jour de la réunion concernant le suivi du 3ème Sommet.

D. ELECTIONS

I. Elections législatives en Serbie (21 janvier 2007)

11. Le 22 janvier, le Bureau a pris note d'un mémorandum préparé suite à la mission pré-électorale en Serbie qui s'est déroulée du 18 au 21 décembre 2006.

E. DIVERS

I. Communications

12. Le 22 janvier, le Bureau a pris note des communications du Président; du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe et du Secrétaire Général de l'Assemblée.

Doc. 11157
24 January 2007

Discrimination against the Hungarian minority in the Romanian higher education system

Motion for a resolution
presented by Mr Lindblad and others

This motion has not been discussed in the Assembly and commits only the members who have signed it

Recalling the Framework Convention for the Protection of National Minorities (1994) ratified by Romania;

Furthermore Opinion 176/1993 of the PACE in which the Assembly appreciates the written declaration of the Romanian authorities in which they commit themselves to basing their policy regarding the protection of minorities on the principles laid down in Recommendation 1201 (1993);

Regretting that the commitments undertaken by the Romanian authorities in this regard have not been entirely met and as a consequence, ethnic Hungarian professors and students are still discriminated in various ways in using their mother tongue in higher education. As a result only 4.4% of the students in higher education come from the Hungarian-speaking minority and only 1.6% enjoy the opportunity to study in Hungarian, whereas Hungarians represent more than 6.6% of the total population in Romania;

Regretting the fact that although the Babes-Bolyai University in Cluj, with its self-proclaimed three-language (Romanian-Hungarian-German) multi-cultural character laid down in its statutes, was declared to satisfy the needs of the Hungarian minority, in practice the three-language multi-cultural character is not reflected in decision-making, administration, language use and financial allocations of the University, hence making it unable to provide for the needs of the Hungarian minority, numbering 1.5 million people;

Noting that, despite the above-mentioned self-declared three-language multi-cultural character of the University, the Rector prohibited the use of the Hungarian language on different inscriptions in the premises of the institution; Hungarian students do not have access to all the subjects they required in their mother tongue;

Regretting that, as a recent manifestation of the above-mentioned discrimination, two university professors had been dismissed from the Babes-Bolyai University in Cluj under the pretext of "damaging the property of the University", for having mounted certain general inscriptions on the walls in Hungarian, under their equivalent Romanian counterparts;

Noting that the two university professors had only acted in accordance with the letter and the spirit of relevant documents of the University as a three-language multi-cultural institution;

Reminding that the principle of university autonomy cannot overwrite the commitments undertaken by Romania with regard to respecting human rights and the rights of persons belonging to national minorities;

Noting in this regard that Romania, 12 years after its signature, has still not ratified the European Charter for Regional or Minority Languages.

Therefore, we, the undersigned:

- ask the Assembly to carefully examine, through its competent committees, whether the equal chances of the Hungarian minority in the Romanian higher education system are guaranteed, with special regard to the recent case of the two dismissed Hungarian professors at the Babes-Bolyai University;

- ask the Assembly to call on Romania to ratify the European Charter for Regional or Minority Languages.

*Signed*¹:

Göran LINDBLAD, Sweden, EPP/CD
Abdülkadir ATEŞ, Turkey, SOC
Aleksandër BIBERAJ, Albania, EPP/CD
Van den BRANDE, Belgium, EPP/CD
Boriss CILEVIČS, Latvia, SOC
Kaarina DROMBERG, Finland, EPP/CD
Mikko ELO, Finland, SOC
Iván FARKAŠ, Slovakia, EPP/CD
Paul FLYNN, United Kingdom, SOC
György FRUNDA, Romania, EPP/CD
Piotr GADZINOWSKI, Poland, SOC
Andres HERKEL, Estonia, EPP/CD
Baroness Gloria HOOPER, United Kingdom, EDG
Ivan Nikolaev IVANOV, Bulgaria, NR
Eduard LINTNER, Germany, EPP/CD
Luc Zsolt NÉMETH, Hungary, EPP/CD
Kalevi OLIN, Finland, SOC
Lajla PERNASKA, Albania, EPP/CD
Christos POURGOURIDES, Cyprus, EPP/CD
Klára SÁNDOR, Hungary, ALDE
Kimmo SASI, Finland, EPP/CD
Zoltán SZABÓ, Hungary, SOC
Rosmarie ZAPFL-HELBLING, Switzerland, EPP/CD
Krzysztof ZAREMBA, Poland, EPP/CD

¹ SOC: Socialist Group
EPP/CD: Group of the European People's Party
ALDE: Alliance of Liberals and Democrats for Europe
EDG: European Democratic Group
UEL: Group of the Unified European Left
NR: not registered in a group

**Intervention de M. Ștefan Glăvan, député, membre
de la délégation roumaine à l'Assemblée Parlementaire
du Conseil de l'Europe**

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Tout d'abord je veux exprimer mes sincères appréciations pour l'activité intense déployée par Lord Russel – Johnston dans l'élaboration d'un rapport si consistant. C'est ma conviction que la présence de l'émissaire spécial Ahtisaari va apporter plus de substance aux discussions et va lever le profil de notre réunion.

Au cours de nos débats sur Kosovo, on ne doit pas oublier le but de notre Organisation, et les valeurs sur lesquelles elle est fondée en suivant la voie démocratique des états membres.

J'espère que la discussion que nous aurons concernant ce problème peut être l'origine d'une solution raisonnable que nous, en tant que parlementaires dans ce forum de la démocratie et de la paix, comme nous aimons appeler l'Assemblée Parlementaire du Conseil d'Europe, allons proposer à la communauté internationale. Pour agir ainsi, nous sommes contraints seulement par nos valeurs et nos principes.

Je considère qu'une solution ne peut pas être imposée à une partie. Dans le cas d'une solution imposée, l'autre partie va se sentir offensée et par conséquent, la tension – même latente – ne sera pas éliminée de la région.

Nous n'allons pas trouver une solution dans une autre part que dans l'acceptance (et non pas l'acceptabilité) d'une solution qui soit mutuellement agréée par les deux parties.

En même temps il est extrêmement important que la solution sur le statut final de Kosovo remplisse une condition vitale pour l'avenir des Balkans liée au fait qu'elle ne doit pas transgresser le principe de l'inviolabilité des frontières dans la région. C'est précisément à cela que je me suis rapporté quand j'ai parlé des valeurs et principes de notre organisation.

Pour toute solution viable pour le Kosovo je crois que l'élément essentiel est le caractère multi-ethnique de la province, les droits des minorités ainsi que la protection de l'héritage historique, culturel et religieux. Il est également important de trouver les voies qui puissent réduire et éliminer la menace du crime organisé et qui

puissent assurer les prémisses nécessaires pour le développement économique. Pour assurer l'accomplissement de ces conditions, l'engagement international au Kosovo à terme moyen doit être maintenu à tous les niveaux – politique, civil et administratif, militaire – et aussi la présence de toutes les institutions qui fournissent l'expertise (l'U.E., l'OTAN).

L'expérience de la Roumanie et ses bonnes relations et contacts dans la région peuvent contribuer à trouver la meilleure solution acceptable pour les parties impliquées dans le dialogue Belgrade-Pristina.

En ce qui concerne la Serbie, je crois que nous devons apprécier le progrès de ce pays dans la construction démocratique.

La prochaine présidence serbe du Comité des Ministres représente un stimulant pour la continuation du processus de réforme et le progrès démocratique en Serbie et nous allons soutenir les démarches serbes dans la préparation de cet événement important pour sa participation dans le Conseil d'Europe.

Par conséquent, permettez-moi de conclure en considérant qu'on se trouve à un point tournant pour le futur de Kosovo et que la manière dont on aborde ce problème est d'une importance décisive pour garder les valeurs essentielles et les objectifs de notre organisation.